

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre Conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 14 Quorum : oui

L'an deux mil vingt six, le trente et un mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de FLEURIE, Rhône, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric MIGUET.

Date de convocation : 25 mars 2026.

Présents : MIGUET Frédéric, DUCHARNE Jean Paul, VERNIAU Evelyne, MAITRE Patrice, DORIER Isabelle, BERNARD Christian, VAISSE Mireille, BIASIELLI Gwenaëlle, BRIDAY Anaïs, DESGOUTTES Johann, MANISSIER Maxime, MATRAY Maud, THEVENET Florian, FOILLARD Etienne,

Absents excusés : TISSERAND CHALANDE Nathalie

Pouvoir : TISSERAND CHALANDE Nathalie donne pouvoir à MIGUET Frédéric

Secrétaire de séance : Evelyne VERNIAU

Objet : Désignation des membres de la Commission de Contrôle des Listes Electorales

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur les modalités de renouvellement des membres de la Commission de Contrôle des Listes Electorales. Ceux-ci seront nommés par arrêté préfectoral pour une durée de six ans, sur proposition du Conseil Municipal.

La commission de contrôle des listes électorales est une instance locale chargée de veiller à la régularité des inscriptions et des radiations sur les listes électorales. Sa composition est encadrée par la loi afin de garantir la neutralité et l'impartialité du processus électoral. Sa composition diffère en fonction du nombre d'habitants de la commune.

La commission de contrôle dans les communes de plus de 1000 habitants est composée de cinq conseillers municipaux.

En tout état de cause, le Maire, les adjoints titulaires d'une délégation et les conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale ne peuvent siéger au sein de la commission

Compte tenu de ces éléments, le Conseil Municipal, à l'unanimité, arrête la liste des conseillers qui seront soumis à l'approbation de Monsieur le Préfet :

- | | |
|-----------------------|---------------------------------|
| - DORIER Isabelle | - BRIDAY Anaïs |
| - VAISSE Mireille | - MANISSIER Maxime |
| - BIASIELLI Gwenaëlle | - BERNARD Christian (suppléant) |

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la composition de la commission de contrôle des listes électorales ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à Fleurie, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

La secrétaire de séance,

Le Maire,

